



École de l'Envol

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

29 août 2024 – 18h00 – En présentiel

Procès-verbal

1. Mots de bienvenue

1.1. de la présidente, Mme Angélique Paillé

Mme Paillé ayant excusé son absence, ce point est annulé

1.2. du directeur de l'école, M. Daniel Trachy

Le directeur accueille les parents et nomme les priorités pour l'année 2024-2025.

- Réalisation du projet éducatif
- Soutien aux comportements positifs et climat scolaire
- Partenariat école-famille-communauté. Il présente les résultats d'un sondage administré aux élèves concernant l'implication des parents.
- Réussite scolaire.

2. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte.

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Daniel Trachy est désigné comme secrétaire d'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans changement suite à la proposition de M. Alexandre Zinovieff.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AG des parents du 31 août 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 31 août 2023 est adopté suite à la proposition de M. Steve Guérin.

6. Invitation à devenir membre représentant des parents au CCSEHDAA

Le directeur informe l'assemblée sur la nature du comité et fait part des conditions pour proposer sa candidature.

7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement

M. Trachy explique qu'il s'agit d'un comité obligatoire, dont les pouvoirs sont prévus à la loi sur l'instruction publique. La présentation du rapport annuel indiquera les activités générales du C.E. Sa gouvernance est au niveau de l'école. Une vidéo faisant partie de la formation du Ministère est présentée.

8. Présentation du rapport annuel 2024-2025

La présidente présente son rapport qui est disponible sur le site web de l'école.

9. Adoption de la procédure d'élection

9.1. Nomination d'un président d'élection

Daniel Trachy est nommé président des élections.

9.2. Résolution pour vote électronique

L'assemblée se prononce en faveur des procédures de vote.

9.3. Procédure pour la mise en nomination

Le président des élections indique que quatre postes d'un mandat de deux ans sont à élire.

10. Élections

10.1. Élection des membres au Conseil d'établissement

Les membres qui seront en continuité de mandat sont : Nadine Huard et Alexandre Zinovieff

Élections des parents au conseil d'établissement (4 postes)

Sont élus, par acclamation, pour un mandat de deux ans:

- Mme Cathie Picard
- Mme Lucie Carolle Kenmogne
- M. Steve Létourneau
- M. François Boucher

10.2. Élection des membres substitués au conseil d'établissement

Sont élus par acclamation

- Mme Gislaine Atezen

10.3. Élection du représentant au comité de parents

Parmi les parents membres du conseil d'établissement, l'assemblée générale élira ses représentants au comité de parents (1 représentant et 1 substitut).

M. Trachy explique que c'est un comité qui représente les parents au sein de la Commission scolaire. Il est composé de membres de conseils d'établissement de toute la commission scolaire. Le parent qui y siège, ou son substitut, doivent avoir été élus à l'Assemblée générale des parents

Par acclamation, l'Assemblée élit M. Steve Létourneau comme représentant au comité de parents.

10.4. Élection du substitut au comité de parents

M. Steve Guérin est élu substitut.

11. Questions de l'assemblée

Il n'y a pas de questions

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18h 55.

Daniel Trachy
Secrétaire